

Conseils aux parents

Surveillance d'un enfant porteur de plâtre



Conseils

- NE PAS MOUILLER LE PLÂTRE
- Surélever le membre plâtré
- Ne pas prendre appui sur le plâtre sous peine de le casser
- Ne pas insérer d'objet sous le plâtre, attention aux lésions de grattage !



Revenir aux urgences enfant si :

- Douleur sous le plâtre
- Douleur très importante à la mobilisation des doigts ou orteils, trouble de la sensibilité des extrémités (doigts ou orteils), extrémités gonflées, très pâles ou bleutées, froides, sensation de picotements ou de fourmillement
- Plâtre cassé
- Plâtre beaucoup trop grand (après diminution de l'œdème des premiers jours) ou qui n'immobilise plus l'articulation



POST-URGENCE :

Le médecin des urgences vient de poser une attelle plâtrée à votre enfant. Vous devez **prendre rendez-vous auprès d'un orthopédiste pédiatrique (Dr AFONSO, Dr LITZELMANN, Dr ROZENFIELD)** dans un délai indiqué par le médecin des urgences. La secrétaire des urgences peut vous proposer des créneaux aux consultations pédiatriques mais vous pouvez également consulter dans leur cabinet médical extérieur.

Aucun enfant ne sera revu par un médecin sans prise de rendez-vous.



URGENCES PÉDIATRIQUES :

04 91 80 70 60



RDV POST-URGENCE :

04 91 80 70 60

